

QUESTÕES E PROBLEMAS

QUELLES DESCRIPTIONS LINGUISTIQUES POUR
ENSEIGNER LES DISCOURS SPÉCIALISÉS?

Sophie MOIRAND (Université de la Sorbonne Nouvelle)

Le fait de parler de "discours spécialisés" plutôt que de langues de spécialité constitue bien entendu un indice de l'évolution des conceptions dans la façon de décrire les textes qui circulent à l'intérieur de domaines dits "spécialisés" (disciplines universitaires, travaux scientifiques et domaines professionnels tels "le tourisme" et "les affaires", par exemple). Mais décrire ces textes afin des les enseigner, c'est-à-dire afin de mieux connaître leurs fonctionnements et, par suite, savoir les choisir, les répartir dans une progression d'enseignement et apprendre à des spécialistes à mieux les comprendre, pose au linguiste et au linguiste appliqué des questions méthodologiques spécifiques.

A quel niveau les décrire? Quels modèles permettent de mieux détecter les variations et les raisons des variabilités discursives que l'on rencontre à l'intérieur d'un même domaine, mais aussi d'une langue à une autre, d'une culture à une autre? Peut-on imaginer une approche que permettrait au linguiste de transférer ses outils de description d'un domaine de spécialité à un autre? Autant de questions que l'on se pose, une fois admis que la description linguistique des textes est une nécessité, un préalable à la mise en place de

programmes finalisés: présumé peut-être contestable, mais sur lequel nous ne reviendrons pas ici, de même que sur les apports et les limites de cette description (voir Moirand 1990a et 1990b).

On envisagera, dans une première partie, ce que l'on attend des résultats d'une telle description lorsqu'on poursuit des objectifs didactiques et non plus strictement linguistiques. On développera, en seconde partie, une approche interactive entre trois entrées de niveaux différents, qui constituent le cadre de ce que l'on nomme une "linguistique de discours". On conclura sur la nécessité de dégager des catégories discursives distinctes des catégories linguistiques classiques, si l'on veut mettre en place une théorie des variations discursives.

1. Ce que l'on attend de la description

Le responsable d'un programme de langue sur objectifs finalisés demande à l'analyste ou à l'analyse (s'il la fait lui-même) de fournir un certain nombre de données, spécifiques du domaine de spécialité, et qui lui permettront de choisir des documents, d'organiser une progression et de concevoir des exercices en fonction de ces caractéristiques.

1.1. Le lexique: de l'inventaire au fonctionnement discursif

Sans doute cette attente apparaît en premier, parce que le lexique paraît constituer l'obstacle principal pour le professeur de langue qui n'est pas spécialiste du domaine analysé. Mais aussi, comme le dit Portine, parce que "l'exigence désignatrice" (1990,p.68) est inhérente aux discours professionnels et scientifiques qui observent, décrivent, interprètent des faits ou des phénomènes réels. Cela explique

la conception "terminologique" qui domina l'époque des langues de spécialité, dans les années 1960. Mais ces questions de "la référence" aux mondes réels que traduisent les discours de spécialité sont désormais inscrits dans une perspective soit cognitive (en termes de processus) soit communicative (en termes d'opérations énonciatives).

Le lexique n'est plus perçu comme une liste de vocabulaire spécialisé à enseigner/apprendre ou à chercher dans un dictionnaire bilingue, ni même à étudier dans son fonctionnement paradigmatique ou syntagmatique (un mot, ses synonymes ou ses antonymes, ses co-occurents, ses champs lexicaux).

C'est désormais son fonctionnement discursif qui importe:

a. comment un même "objet de discours" - qui est ici soit un objet du réel auquel on réfère directement, soit une notion qui permet de le décrire - est désigné différemment dans un ensemble de textes ou de documents, selon la représentation que l'on a des destinataires (grand public), ses pairs scientifiques ou des étudiants du domaine, par exemple), selon "le lieu" où l'on parle (studio d'un média, salle de congrès ou discussion dans les couloirs ou au café), selon enfin la représentation que l'on veut donner de soi

b. comment un même "objet de discours" est désigné, de façon différente, au cours d'un même exposé ou dans un même texte, lorsqu'il y a des explicitations, des précisions complémentaires, des recherches de définition, soit toutes sortes de reformulations, de sorte que les segments verbaux que désignent, au fil du discours, un même objet, un même acteur du domaine forment un "paradigme désignationnel" (Mortureux/Petit, 1989 et Jacobi, 1990), représentatif du lieu et/ou de l'énonciateur qui l'ont produit.

Ainsi, délaissant des catégories linguistiques tels que les

mots, les co-occurents, les synonymes, il semblerait que l'on glisse vers l'utilisation de catégories discursives telles que l'explication ou la reformulation (la paraphrase constituant une catégorie mixte, entre langue et discours) et une lexicologie discursive qui s'applique à décrire le fonctionnement des vocabulaires en contexte.

1.2. La syntaxe: des formes spécifiques aux formes privilégiées

Sans doute cette attente est apparue elle aussi dès les premiers travaux sur "les langues de spécialité" où l'on a trouvé des structures représentatives des textes spécialisés: l'emploi du on et des tournures passives, du présent et des nominalisations, de l'extraposition et des formes dites impersonnelles dans les textes scientifiques et techniques... Mais cela venait d'un choix de corpus que souvent omettait de prendre en compte la diversité des textes circulant à l'intérieur d'un domaine et d'une conception que, à la recherche d'une langue, ne voyait pas qu'il s'agissait en fait des emplois que permettaient les potentialités de la langue utilisée: ils n'étaient donc pas "spécifiques" de ce domaine de spécialité.

Ce que l'on attend aujourd'hui de l'analyse, c'est qu'elle fournisse des indications sur les formes, tournures, structures privilégiées, non seulement par une domaine de spécialité, mais, à l'intérieur de ce domaine, par telle ou telle des situations de discours rencontrées. Ainsi la généralisation est une catégorie discursive qui existe dans tous les discours ordinaires (voir les travaux d'A. Ali Bouacha), mais dans certains discours spécialisés, elle a une fonction particulière, parce qu'elle traduit alors un processus de pensée qui entre dans le scénario cognitif de la démarche du chercheur. Alors qu'à d'autres étapes de cette même démarche (lorsqu'il explicite sa position, lorsqu'il décrit sa méthode), l'auteur

assume son texte à part entière: présence du je, du passé composé (accompli), des catégories modales du jugement ou de l'opinion).

C'est ainsi que Mireille Darot justifie l'utilisation de l'analyse de discours dans le cadre d'un enseignement du français à des publics spécialisés, parce qu'elle permet de

fonder l'enseignement de la langue à partir d'éléments lexicaux et grammaticaux récurrents, entrant dans des combinaisons variées qui concourent à donner une coloration particulière aux productions langagières de certains domaines. (1989, page 23)

et qu'elle peut

faire apparaître des sélections morphologiques, syntaxiques et lexicales souvent éloignées de celles qu'on trouve dans les méthodes dites communicatives ou dans celles qui réfèrent à ce qu'il est convenu d'appeler le "français courant". (ibidem, page 24)

1.3. L'illusion des "typologies"

Des qu'on a eu dépassé la conception strictement terminologique (parce que si elle avait constitué la difficulté majeure pour comprendre ou produire des textes en langue étrangère, un dictionnaire bilingue aurait suffi), puis celle qui avait cru en l'existence d'une syntaxe "spécifique" (parce que dès que l'on rencontrait un texte étranger au corpus qui avait permis l'établissement de celle-ci, il apparaissait des structures autres ou d'autres fréquences des formes de phrases utilisées), on s'est tourné vers la recherche de matrices textuelles (de

textes-types donc) ou de constructions rhétoriques qui auraient pu être spécifiques.

Mais les textes ou exposés scientifiques, comme les documents produits dans un univers professionnel quel qu'il soit, mélangent souvent des types discursifs différents à l'intérieur d'un même genre: du narratif et de l'explicatif, du descriptif et de l'injonctif si l'on souscrit à cette typologie classique du texte; du faire savoir et du faire agir, du faire savoir et du faire voir, du faire savoir et du faire part, si l'on s'oriente vers une approche fonctionnelle des types discursifs sous-jacents à un genre, voire à un document, un texte, un débat.

Difficulté des typologies, fondées souvent sur une organisation rhétorique de surface (le plan), alors que dans des domaines où le rapport au réel est dominant, cette organisation rhétorique s'ancre d'une part sur le socio-cognitif (les scripts et les praxéogrammes que l'on a intériorisés dans sa culture d'origine, voire sa culture scientifique, technique, professionnel), d'autre part sur les schématisations argumentatives (au sens de J.B.Grize) élaborées par le locuteur en fonction des représentations qu'il a de la situation, de ce dont il parle, de ses destinataires, etc. et qui se manifestent au travers de catégories énonciatives et discursives particulières.

Ainsi si "l'exigence désignatrice" reste principale, une autre apparaît, intégrant à mon sens "l'exigence matricielle" dont parle Portine (1990,p.69), que n'est qu'une forme moderne de la recherche de "modèles didactiques" que l'on aimerait pouvoir faire apprendre. Je pense plutôt qu'il s'agit des contraintes de la mise en verbe (préférant finalement cette appellation à celle de "mise en texte" que l'on trouve dans Moirand 1990d ou à celles entre lesquelles Portine semble hésiter - ibidem,p.70 : "l'exigence de mise en oeuvre ou de mise en discours").

Il ne s'agit pas, en effet, dans des programmes de langue pour spécialistes ou professionnels d'apprendre à décrire, ce qui est le métier de linguiste. Il s'agit d'enseigner à comprendre, éventuellement à reformuler, produire, traduire, interagir, et donc à s'approprier différentes formes de "mises en verbe" qui correspondent aux genres discursifs attendus dans la culture, dans le domaine, dans le lieu où ils sont produits.

Or une description qui ne reposerait que sur la notion d'acte de parole par exemple arrive sans doute à faire ressortir des constantes fonctionnelles, voire parfois des différences de visées pragmatiques. Mais elle devient inopérante dès que l'exigence didactique demande une étude fine et exhaustive des variabilités qui découlent des usages que l'on fait des potentialités du système linguistique; elle n'arrive pas non plus à expliquer les raisons des variations intra- et interlinguales, intra- et inter- culturelles qui se manifestent à l'intérieur d'un domaine et d'une langue et d'une culture à une autre.(1) D'où la nécessité de concevoir une description qui articule plusieurs sortes de "données".

2. Une démarche descriptive interactive

Dans une perspective socio-cognitive, on considère qu'un texte de spécialité est une représentation de la réalité scientifique, technique ou professionnelle, telle qu'un locuteur la perçoit et la décrit, à l'aide d'outils de classement, de catégorisation et d'interprétation, et telle qu'il veut la montrer à d'autres. Ainsi les fonctions de représentation et de communication s'actualisent dans ces "mises en verbe" du monde réel, grâce à un certain nombre d'opérations (opérations de désignation/référence, opérations de

caractérisation/prédication, opérations d'énonciation), opérations qui laissent des traces à la surface des textes: ce sont ces indices qui constituent des données sur lesquelles peut s'appuyer la description.

Représentation donc d'un objet (la réalité) par un sujet considéré comme spécialiste (le locuteur) en direction de destinataires ciblés, ainsi se définit un texte, un débat, un document dans un domaine scientifique, technique ou professionnel: il devient donc impossible de faire l'impasse sur le cadre formel de l'énonciation (au sens de Benveniste), mais un cadre qui intègre le lexique et la syntaxe (voir supra) (2), de même qu'il serait inopérant de ne pas tenir compte de la visée pragmatique du texte ou des schématisations que le locuteur construit en fonction de la "perception évaluative" de la situation (Bakhtine).

2.1. Différentes sortes de données

Les indices verbaux, d'ordre linguistique, sont constitués par l'organisation du lexique dans l'ordre du discours, les récurrences ou les raretés d'apparition des constructions syntaxiques sous-jacentes ou de celles apparaissant en surface, la présence effective de marques énonciatives (traces d'opérations énonciatives privilégiées: positionnement de la personne, positionnement par rapport au temps ou à l'espace, détermination, quantification, thématization, modalités; hétérogénéités exhibées ou suggérées).

Cette position implique quelques convictions fortes: d'abord de croire aux interactions entre formes et sens et à l'existence de récurrences structurelles dans les textes, à l'intérieur d'un même texte (intratextualité), d'un texte à l'autre (intertextualité); de croire ensuite en la valeur

d'objectivation d'une description fine, exhaustive, précise des régularités et des variabilités observées. Convictions de linguistes qui n'excluent pas l'ancrage dans l'histoire et le psycho-social, mais qui soulignent la nécessité d'une "prise" linguistique du pragmatique et de l'argumentatif dans la matérialité du texte, parce que, comme le dit Culioli, à propos de la traduction (1987,p.6):

Une linguistique qui ne rend pas compte de façon intégrée des problèmes que j'appellerai syntaxiques, sémantiques et pragmatiques n'a pas grand'chose à dire, mais une linguistique qui ne se préoccupe pas des formes au sens très précis, très exact du terme, ne pourra pas non plus rendre de grands services,

ce que dit également, avec des positions théoriques pourtant différentes, Hagege (1985,p.233):

C'est des faits linguistiques que l'on part, de l'inscription du sens dans la matière du discours /.../ On s'engage dans une voie incertaine dès lors que l'on commence à poser des catégories conceptuelles sans le souci de leur trouver, dans la trame matérielle discursive, des traces, quelles qu'elles soient, pour repères et garants. En voulant inclure tous les facteurs participant au sens, qu'ils soient ou non codés, on s'oblige à l'aporie d'une connaissance universelle doublée d'une prophétie illimitée, comme le répètent, à trente-cinq ans de distance, C. Bloomfield et U. Eco.

Mais si le cadre formel de l'énonciation nous fournit des catégories de repérage clairement inscrits dans le texte, il

existe d'autres éléments moins directement inscrits dans la matérialité du texte, inférables cependant de l'observation construite de ces indices: les fonctions (de la pragmatique) et les schématisations (de la logique naturelle).

Une des hypothèses fortes de ce que nous appelons une linguistique de discours est donc de croire en la capacité du lecteur/analyste de "reconstruire" ces données moins directement observables que les traces d'opérations énonciatives: les actes de parole du locuteur et les fonctions discursives, les pré-construits culturels et situationnels, les représentations enfin que le locuteur a des autres (destinataires et surdestinataires), de ce dont il parle et de lui-même. Elle nous paraît utile lorsqu'on veut décrire des discours d'action que circulent à l'intérieur d'un domaine précis (monde de l'industrie et du commerce), parce que les acteurs assument explicitement leur "place" dans l'interaction verbale. Mais elle est peut-être plus utile encore dans les domaines scientifiques où la fonction des acteurs est souvent masquée à la surface des textes ou des documents.

2.2. Trois entrées pour une description

La démarche consiste donc à recueillir et à mettre en relation des données obtenues par trois "portes" différentes. Elle n'est pas chronologique et découle d'une interaction constante entre les trois entrées. Le choix de l'un ou de l'autre comme "starter" de l'analyse dépend de ce que l'on connaît du domaine, de la situation de discours et des fonction du texte. Lorsqu'on ne possède pas de données sur le circuit de la communication ou sur le genre discursif, le cadre formel de l'énonciation constitue bien entendu la seule voie d'accès vers les autres données, au tout début de l'analyse. Mais très vite la méthode amène à naviguer sans cesse d'une porte à l'autre.

L'entrée par les traces formelles d'opérations sous-jacentes permet de recueillir les signes qui représentent les objets du discours, les choses et les acteurs du monde, ce qu'on en dit et ce qu'on dit de leurs relations; elle permet aussi de voir comment le locuteur se positionne dans le temps, l'espace, par rapport à ce qu'il dit et par rapport à ce que d'autres ont dit ou à ce qu'ils pourraient dire.

L'entrée par les fonctions consiste à inventorier les actes de parole du locuteur, leur superposition, leur enchaînement et leur combinaison en séquences ou périodes, qu'il s'agisse d'actes à valeur illocutoire traduisant l'intention ('refuser', 'avertir'), d'hypothèses sur l'effet perlocutoire ('convaincre', 'ennuyer'), de procédures discursives ('expliquer', 'conclure', 'refuter') ou d'attitudes psychologiques ('répugner', 'se montrer préoccupé'); elle permet aussi de décider des macro-fonctions du texte (Faire faire e/ou faire croire e/ou faire agir et/ou faire savoir, etc.) ou des macro-actes sous-jacents ("Je te dis cela pour que tu le fasses"); elle permet encore de s'interroger sur les fonctions du recours aux paroles des autres et la manière d'y recourir (formes et degrés des hétérogénéités montrées - Authier 1984).

L'entrée par les schématisations relève d'une étude des mouvements argumentatifs du discours, parce que

Toute activité de discours schématise. Nous dirons que chaque fois qu'il intervient dans la communication, un locuteur A construit verbalement un "micro-univers" devant un interlocuteur B. Cette construction est doublement orientée en ce sens qu'elle est organisée à l'intention de B à qui elle s'adresse, et dans le but d'obtenir un certain résultat. En parlant A cherche donc à amener B à une certaine action. Celle-ci comporte deux aspects au moins. D'une part, B est

censé identifier et interpréter le discours qu'il reçoit, en reproduire l'intention et l'enchaînement: aucun discours n'est reçu sans être reconstruit. D'autre part, B est préparé par l'intermédiaire de ce qui lui est présenté, à adhérer à une certaine vision du monde - à se former une opinion, à développer un sentiment ou même /.../ à avoir certains comportements qui ne sont pas verbaux ni mentaux: élire un Président, acheter un détergent, etc. (Boresl, dans Essai de logique naturelle, p.54)

Une étude des schématisations, que l'on peut par conséquent inférer ou vérifier par l'analyse des signes recueillis en entrant dans le texte par les "portes" précédentes, permet de formuler des hypothèses sur les représentations sur lesquelles s'appuient le projet argumentatif du locuteur, car une schématisation "est toujours construite pour un auditoire donné" et "un discours quelconque prend toujours ancrage et dans un préconstruit culturel et dans un préconstruit situationnel" (Grize, 1978,p.47). L'analyse essaie donc de reconstruire ces représentations dont dispose l'auteur de la schématisation, soit "tout ce qu'un individu parlant peut connaître des conditions nécessaires à la réussite d'une intervention dans la communication. Ces représentations sont des connaissances sur la situation ou se produit l'intervention et la (ou les) situations concernées par elle. Elles comportent des informations sur l'état des connaissances et des opinions de l'interlocuteur, sur ses dispositions à l'action, sur ses intérêts quant à l'objet de l'intervention ou quant à l'intervention elle-même. Le locuteur possède enfin un savoir sur les moyens de communication dont il dispose et sur leur adéquation à son propos. Ce sont ces connaissances qui fournissent à celui qui parle un certain contrôle de la situation

/.../" (Borel, 1983, pp. 70-71).

On pose qu'une linguistique de discours articulée à ces notions empruntées à la logique naturelle (voir Grize, 1990) permet d'inférer d'une observation des signes que l'on repère en surface des textes, des conversations et des documents trois ordres d'informations. Elle sert à construire l'analyse et correspondent grosso modo aux trois plans définis par Apothéloz, Borel, Pequignat (dans Grize, 1984, p. 14):

a. le plan cognitif (qui correspond au dictum): dans un discours s'enchaînent en des relations inférentielles les éléments d'une connaissance, manifestant des liens d'associations entre objets /.../

b. les plans rhétorique et argumentatif (qui correspondent au modus): un discours indique toujours quelque chose du circuit de la communication dans lequel il s'insère /.../; dans un discours, des agents représentent sur ce plan des activités sur des objets, sur des discours -attitudes, intentions, positions, critiques, etc./.../

Une observation construite des différents "signes" repérés sur un ensemble de textes permet de dégager, à l'intérieur d'un domaine, des régularités ou des variabilités qui ne relèvent pas forcément du même niveau: l'invariant peut être constitué par une catégorie fonctionnelle, par une catégorie énonciative ou par un type de représentation (voir Moirand, 1992, à paraître). Des scientifiques peuvent avoir, quelle que soit leur langue, des représentations identiques de leur domaine, de même que les fonctions du genre "communication" dans un Congrès ou du genre "compte rendu" d'une expérience dans une revue peuvent être les mêmes d'un bout à l'autre du monde, alors que les traces formelles des interactions entre client et employé ou entre professeur et étudiant peuvent différer, à l'intérieur d'un même

pays, selon le type d'entreprise ou d'établissement, sa localisation, l'importance de son personnel ou sa "place" dans la société.

Si le seul invariant à l'intérieur d'une culture reste le système des langues qui sont utilisées, la question se pose de l'existence de fonctions et de représentations qui pourraient être transculturelles: les dégager supposerait cependant de déterminer d'autres catégories d'analyses que celles qu'on utilise actuellement, car, à de rares exceptions près, on reste à l'heure actuelle prisonniers des catégories linguistiques ou pragmatiques qui nous viennent des études effectuées en langue ou sur des énoncés construits (modalité, temps, déixis, personne, acte de parole), et que ne sont pas de catégories discursives. Seule la logique naturelle a essayé de les dépasser avec la notion de "procédure discursive", mais l'articulation entre les trois entrées proposées restera insatisfaisante, tant qu'on n'aura pas trouvé de catégories de type discursif pour la porte "fonctionnelle" et la porte "énonciative indicielle" et que l'on continuera à utiliser les catégories linguistiques pour analyser des corpus discursifs. Mais une discussion à ce propos nous entraînerait vers des considérations théoriques, qui dépasserait le propos méthodologique de cet article. Il s'agissait ici de proposer un exemple d'articulation de plusieurs niveaux, ce qui n'est pas seulement un enjeu théorique des descriptions discursives mais également une nécessité méthodologique pour l'enseignement des discours spécialisés.

NOTES

(1) Il suffit de comparer les articles de Linguistique appliquée produits en Suisse romande, au Québec ou en France pour

s'apercevoir qu'au-delà de la langue existent bien d'autres différences.

(2) "Tout d'abord le lexique ne peut être considéré comme un 'stock d'unités lexicales', simple liste de morphèmes sans connexion avec la syntaxe, mais au contraire comme un ensemble structuré d'éléments articulés par la syntaxe. Deuxièmement, la syntaxe ne constitue plus le domaine neutre de règles purement formelles, mais le mode d'organisation (propre à une langue donnée) des traces des repérages énonciatifs. Les constructions syntaxiques ont donc de ce point de vue une 'signification' qu'il s'agit de dégager" (Pêcheux, M. et Fuchs, C. dans *Languages* 37, p.20, 1975).

(Recebido em 14/01/92)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.M., M.J. BOREL et autres (1990). *Le Discours Anthropologique*, Paris: Klincksieck.
- ALI BOUACHA, A. (1984): *Le Discours Universitaire*. Berne: Peter Lang.
- AUTHIER, J. (1984): "Hétérogénéités énonciatives". *Languages* 73.
- BEACCO, J.C. (1988): *La Rhétorique de l'Historien*, Berne: Peter Lang.
- BOREL, M.J., J.B. GRIZE et D.MIÉVILLE. (1983): *Essais de Logique Naturelle*, Berne: Peter Lang.
- CULIOLI, A. (1987): "Un point de vue énonciatif sur la traduction". *Retour à la Traduction*. Collection *Le français dans le monde*, Recherches et applications. Paris: Hachette.

- DAROT, M. (1989): "A quoi sert l'analyse de discours?". Reflet 31, Paris: Hatier.
- GRIZE, J.B. (1978): "Schématisation, représentations et image". Stratégies Discursives, Lyon: Presses Universitaires.
- _____. (1990): Logique et Langage. Paris: Ophrys.
- _____. (dir.) (1984): Sémiologie du Raisonnement. Berne: Peter Lang.
- HAGEGE, C. (1985). L'Homme de Paroles. Paris: Fayard.
- JACOBI, D. (1990). "Les séries superordonnées dans les discours de vulgarisation scientifique". Langages 98.
- MOIRAND, S. (1990a). "Décrire des discours produits dans des situations professionnelles". Publics Spécifiques et Communication Spécialisée, Collection Le français dans le monde, Recherches et applications, Paris: Hachette.
- _____. (1990b). "Pour une linguistique de discours adaptée à des objectifs didactiques", conférence plénière au 9e Congrès mondial de l'Association Internationale de Linguistique appliquée, publiée dans Journal of Applied Linguistics 6, Thessalonique: Université Aristote.
- _____. (1990c). "Régularités et variabilités des discours de la médecine". The ESspecialist, vol. 11-1, São Paulo: Cepril, Université PUC.
- _____. (1990d). Une grammaire des textes et des dialogues. Collection F/autoformation, Paris: Hachette.
- MORTUREUX, M.F. et G. PETIT. (1989). "Fonctionnement du vocabulaire dans la vulgarisation et lexicque" DRLAV, Revue de Linguistique 40, Université de Paris VIII à Saint Denis.
- PORTINE, H. (1989). "Les 'langues de spécialité' comme enjeux de représentations". Publics spécifiques et communication spécialisée. Collection Le français dans le monde, Recherches et applications, Paris: Hachette.